

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Chèque-cadeau (non remboursable) :**

Les chèques-cadeaux sont *non remboursables*, non monnayables, mais ils peuvent être transférés. Toutefois, les chèques-cadeaux n'ont pas de date d'expiration; ils sont donc aussi valides les saisons suivantes moyennant un léger supplément, s'il y a lieu.

### **Mode de paiement :**

Les chèques-cadeaux doivent être payés en totalité au moment de l'achat. Le client peut payer par carte de crédit ou par Paypal via le site Internet à l'adresse suivante [www.atmosphair.com](http://www.atmosphair.com) ou téléphoner au 418 834-7272 / 1-877-834-7272. Le client peut aussi choisir de se présenter sur place pour effectuer l'achat. Le client pourra alors payer en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit. Avant de procéder à l'achat, les clients devront lire et accepter les conditions générales de ventes et les limitations de responsabilités. Certaines restrictions s'appliquent. Le client peut se renseigner en contactant le service à la clientèle de Parachutisme Atmosphair.

### **Réservation :**

La réservation est obligatoire et un numéro de carte de crédit sera demandé pour valider la réservation. Aucun montant ne sera prélevé sur la carte de crédit à moins d'une annulation tardive (voir les conditions d'annulations). Si le saut est annulé par Parachutisme Atmosphair, il relève de la responsabilité du passager de prendre une nouvelle réservation. Considérant que la météo du Québec est variable, il est fortement recommandé de réserver tôt, dès le début de saison, et de ne pas attendre avant de reprendre une réservation suite à l'annulation d'un saut. Toute réservation doit être effectuée par téléphone aux numéros suivants : pour la région de **Québec** : 418 834-7272, ailleurs au Québec ou dans le reste du Canada : 1 877 834-7272.

### **Annulation d'une réservation :**

Une réservation peut être annulée en avisant Parachutisme Atmosphair au **MINIMUM** soixante-douze (72) heures, trois (3) jours, avant la date prévue du saut. En cas d'annulation tardive pour un cas de force majeure, des pièces justificatives devront être fournies afin que Parachutisme Atmosphair puisse juger du bien-fondé de l'annulation faite après les délais prescrits. Dans le cas contraire, s'il y a non-respect du délai et/ou absence du passager le jour du saut, un montant de cinquante (50) dollars sera prélevé sur la carte de crédit.

Afin d'effectuer leur saut en tandem, les passagers détenant ce chèque-cadeau doivent réserver la date et l'heure désirées de leur saut par téléphone au 418 834-7272 ou sans frais au 1 877 834-7272. En cas d'annulation, due aux conditions météorologiques ou autre, il relève de la responsabilité du passager de réserver une autre date.

### **Taxes:**

En vertu des lois fiscales canadiennes, chaque saut en parachute est assujéti à la TPS (taxe sur les produits et services) et à la TVQ (taxe de vente du Québec).

### **Annulation du saut :**

Parachutisme Atmosphair se réserve en tout temps le droit d'annuler un saut en parachute en raison des mauvaises conditions météorologiques, d'une sécurité insuffisante, d'un manque d'inscription pour les sauts, ou autre. Cette annulation peut survenir à tout moment avant le décollage et dans ce cas,

Parachutisme Atmosphair n'assumera aucuns frais de déplacement ni d'hébergement des passagers. Les chèques-cadeaux resteront toutefois valables durant la saison en cours.

**Mineurs :**

Toute personne mineure devra avoir l'accord écrit d'au moins un parent (ou tuteur légal) et qu'au moins un parent (ou tuteur légal) soit présent lors du saut.

**LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Le détenteur de ce chèque-cadeau reconnaît avoir pris tous les moyens nécessaires pour s'informer des risques découlant d'un saut en parachute. Il reconnaît que lesdits risques lui ont été explicitement détaillés par une ou des personnes compétentes en la matière. Le passager juge lesdits risques raisonnables et acceptables considérant sa condition physique et son état de santé. Le détenteur du chèque-cadeau assume toutes les responsabilités quant aux risques et dangers pouvant découler d'un saut en parachute et renonce à toute réclamation pour pertes et dommages résultant de quelque cause que ce soit, avant, pendant ou après le saut en parachute.

Chaque passager devra lire et signer une feuille d'acceptation des risques ainsi qu'une décharge de responsabilité confirmant qu'il accepte en toute connaissance de cause et à ses risques et périls toutes les conséquences pouvant résulter d'un saut en parachute. Ce document est **obligatoire** et devra être dûment rempli et signé par chaque passager avant l'embarquement. Un passager qui refuserait ou qui ne serait pas en mesure de lire et/ou de se faire lire, de comprendre, de remplir et de signer ledit document se verra refuser de sauter en parachute.

Le détenteur de ce chèque-cadeau autorise Parachutisme Atmosphair à utiliser son image sous forme de photo ou d'enregistrement sur vidéo. Il autorise Parachutisme Atmosphair à diffuser ou à reproduire, en totalité ou en partie, les images prises avant, pendant ou après son saut.